

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics



Le titulaire de ce bac pro intervient sur des chantiers, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation de bâtiments. Il intervient aussi bien pour la mise en œuvre de différents travaux d'aménagement intérieur des locaux (cloisons, plafonds) que pour la pose de revêtements (murs, sols). Il applique également les produits de finition à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment. Son action est centrée sur des travaux de réalisation et de conduite de chantier. Il veille notamment à ce que la continuité du chantier s'effectue dans les délais impartis. Sous la responsabilité de son chef d'entreprise ou d'un conducteur de travaux, il conduit son intervention en s'appuyant sur les études techniques réalisées par l'entreprise. Il est également chargé d'encadrer et d'animer une petite équipe de quatre ou cinq personnes.

i Débouchés

Le diplômé travaille principalement dans des entreprises de peinture, petites ou grandes. Il peut intervenir sur des chantiers d'ouvrages neufs, de rénovation ou d'entretien. Il est compagnon professionnel ou technicien de chantier en aménagements et finitions. Après une expérience professionnelle acquise sur les chantiers, il peut évoluer rapidement vers la qualification de chef d'équipe.

Métier(s) accessible(s) :

- carreleur(euse)-mosaïste
- peintre en bâtiment
- plâtrier(ière) (plâtrier plaquiste)
- solier(ière)-moquetteste
- tafeur(euse)-ornemaniste

i Accès à la Formation

Après la 3^e, 2nde pro Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Qualités requises :

- goût
- soin
- adresse
- sérieux
- organisation
- bonne résistance physique

i Programme

Grille horaire (a)	2 nd e	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

i Enseignements professionnels

- Enseignement technologique : acoustique, étanchéité, thermique, hygrométrie. Les matériaux, leur résistance et leurs propriétés
- Gestion de chantier : devis, métrés, stocks, organisation et planification.
- Dessin du bâtiment et dessin d'art
- Techniques de construction et de finition.

i Stage

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac pro.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'intervenir sur des ouvrages du bâtiment intégrant des techniques de mise en œuvre dont les établissements de formation peuvent ne pas disposer ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

Les entreprises d'accueil devront permettre d'aborder les compétences à développer dans chaque composante du secteur de la finition : aménagement et plâtrerie, carrelage, peinture et revêtements.

i Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve d'analyse et de préparation	
Sous-épreuve E21 : analyse technique d'un ouvrage	2
Sous-épreuve E22 : préparation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier	2
E3 : Epreuve de réalisation d'un chantier	
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	2
Sous-épreuve E32 Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage	3
Sous-épreuve E33 : Réalisation de travaux de finition et de décoration	3

Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

i StatistiquesAcadémie de Montpellier

En 2017 : 27 candidats inscrits, 27 présents, 16 admis (soit 59,26% de réussite).

En 2018 : 23 candidats inscrits, 23 présents, 15 admis (soit 65,22% de réussite)

En 2019 : 20 candidats inscrits, 20 présents, 11 admis (soit 55 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 19 candidats présents, 13 candidats admis (soit 68,4% de réussite).

En 2019 : 26 candidats présents, 23 candidats admis (soit 88,5% de réussite)

i Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable en :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BTS Aménagement finition
- Brevet professionnel (BP) Peinture revêtements

- BP Plâtrerie et plaque
- Mention complémentaire (MC) Peinture décoration

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Académie de Montpellier

- 30 **Nîmes**
Lycée des métiers Frédéric Mistral (*Public*)
- 34 **Bédarieux**
Lycée Professionnel Fernand Léger (*Public*)

Académie de Toulouse

- 09 **Saint-Girons**
Lycée des métiers Aristide Bergès (*Public*)
Lycée des métiers Aristide Bergès **A**
- 12 **Aubin**
Lycée des métiers du bois et de l'habitat (*Public*)
Lycée des métiers du bois et de l'habitat **A**
- 31 **Toulouse**
Lycée Urbain Vitry (*Public*)
Lycée Urbain Vitry (*Public*) **A**
- 65 **Tarbes**
École des Métiers des Hautes-Pyrénées **A**

A formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers « Bâtiment-travaux publics, architecture, urbanisme »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

- Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr
- Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

- Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr
- Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr
- Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr
- Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr
- Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr
- Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr
- Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr
- Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr
- Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr
- Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr
- Nîmes Centre
04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr
- Nîmes Ouest
04 49 05 80 80 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr
- Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr
- Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr
- Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr
- Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

- CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr
- CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr
- CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr
- CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr
- CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr
- CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr